DÉLÉGATION DE LA RÉUNION

https://reunion.secours-catholique.org



Notre organisation

Le Secours Catholique Caritas-France est composé d’un réseau de 73 délégations réparties sur l’ensemble du territoire français réunissant plus de 60 000 bénévoles. A la Réunion de nombreux donateurs soutiennent la mise en œuvre des actions de solidarité de l’association. Chaque année ses 20 équipes locales se mobilisent pour accompagner plus de 3 500 personnes en situation de pauvreté.

Notre implantation à la Réunion

Couverture géographique

Notre association est présente sur une grande partie de l'île grâce à nos 18 lieux d'accueils fixe. Notre volonté étant d'aller vers l'autre, de plus en plus d'actions deviennent mobiles et se déplacent sur toute l'île.

Équipes locales

Le Secours Catholique est représenté sur l'ensemble du territoire, grâce à sa vingtaine d'équipes locales composées de bénévoles de proximité.

Certaines équipes sont dites "sédentaires". C'est-à-dire qu'elles occupent un local à l'année, local d'accueil, boutique solidaire, café solidaire, etc., à l'intérieur duquel elles réalisent leurs actions avec et pour les personnes rencontrées. Elles s'enfouissent dans un territoire où leur présence fleurit avec et pour les plus pauvres.

D'autres équipes font le choix de la mobilité, afin d'aller au plus près des plus loin. C'est la direction que prend la Délégation du Secours Catholique de la Réunion et qu'elle entend développer dans les années à venir. Être mobiles afin d'aller vers les personnes; et ne pas attendre qu'elles viennent à nous. Être mobiles afin de partager le quotidien des personnes que nous accueillons. Être mobiles pour se laisser accueillir et surprendre; pour être à la merci des souffrances auxquelles nous ne nous attendions pas.

Consultez nos implantations

Notre structure

Le Secours Catholique de la Réunion en quelques chiffres :

- 400 bénévoles
- 20 équipes locales
- 7 salariés
- 3 Services civiques

Le Bureau

Le Bureau est l'instance décisionnaire de la Délégation. Le Bureau de la Délégation de la Réunion est composé des membres suivants :

- Présidente : Mme Michelle VITAL
- Aumônier : M. Jacky TEVANE
- Délégué : M. Rémi MUSSARD

L'équipe salariée

La Délégation de la Réunion emploie 6 salariés. L'équipe se compose d'un Délégué Départemental, d'une Assistante, d'une Comptable et de trois animateurs.

Les bénévoles
Ils sont l'âme de notre association. Le Secours Catholique est une association de bénévoles. C'est dans le bénévolat, dans cet engagement fort, volontaire et désintéressé d'hommes et de femmes convaincus, que notre association trouve les mots et les gestes les plus justes pour accueillir nos frères et sœurs les plus fragiles. Notre Délégation compte environ 400 bénévoles et un nombre (volontairement incalculé d'acteurs solidaires ou de sympathisants ponctuels.

L’organisation nationale du Secours Catholique

Le Secours Catholique-Caritas France est une association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'utilité publique depuis 1962. En France, le Secours Catholique couvre l’ensemble du territoire, grâce à ses 3 500 équipes locales réparties en 73 bureaux locaux appelés "délégations". À l’international, l’association est membre de la confédération Caritas Internationalis présente partout dans le monde à travers ses 165 Caritas membres. Le Secours Catholique-Caritas France développe ses actions à l’étranger en lien étroit avec ces Caritas nationales.

Le Secours Catholique-Caritas France est dirigé par un président issu de son Conseil d'administration élu pour trois ans.

L’association est gouvernée par :

- une Assemblée générale, qui se réunit une fois par an;
- un Conseil d'administration qui se réunit tous les mois;

- un bureau qui comprend le président, deux vice-présidents, le trésorier, un conseiller aux affaires internationales et un secrétaire;
- une direction exécutive dirigée par le délégué général de l’association.

Service d'Église, le Secours Catholique s’attache les services d’un aumônier général qui assiste aux séances du bureau et du Conseil d'administration, sans voix délibérative. Nommé par la Conférence des évêques de France, il représente l’autorité ecclésiastique et porte la dimension spirituelle au sein de l’association.

En savoir plus